

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-075

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 10 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2018

**OBJET DE LA DELIBERATION : AVIS ANNUEL DES MARCHES PUBLICS
CONCLUS EN 2018**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Josiane SICCARDI - Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT - Paul MOUROT - Denis CHAMBI - Viviane TIAR – Jean-Claude VEGA - Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH - Nicole ROUX – Lionel RIQUELME - Frédéric FIORE - Jennifer DELI - Yves PARENT – Olivier DURAND - François MEURIER

POUVOIRS : Patrick ROUAS à Jean-François PLANES - Nicole VACCA à Jennifer DELI – Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND - Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

ABSENTS : Céline PRATI-AIGUIER - Stéphane BELTRA

SECRETAIRE de SEANCE : Valérie AUBRY

Monsieur Denis CHAMBI donne lecture de l'exposé suivant :

L'article 133 de l'ancien code des marchés publics prévoyait, au cours du premier trimestre de chaque année, la publication de la liste des marchés conclus l'année précédente par le pouvoir adjudicateur. La réforme de la commande publique au travers de l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 supprime cette obligation et met en place une nouvelle réglementation basée sur l'accès libre, direct et complet aux données essentielles des marchés publics sur le profil acheteur de la commune.

Dans un souci de transparence, Monsieur le Maire souhaite conserver cette démarche et continuer de communiquer l'avis annuel des marchés à l'assemblée délibérante détaillé dans le tableau annexé.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance de la liste des marchés publics lancés en 2018.

Annexe : Liste des marchés publics conclus en 2018.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

